

Nom/Name : Prénom/Vorname :
 Adresse :
 Code postal/Postleitzahl : Ville/Ort :
 Pays/Land :
 Tél. : E-mail :

Nombre de personnes - Anzahl der personen
 Adultes/ Erwachsene :
 Enfants/ Kinder :
 (préciser âge)/(Alter angeben) :

Animaux/ Haustiere :
 Véhicules/ Fahrzeuge :

DATE DE VACANCES / URLAUBSDATEN

Du / Vom Au / bis zum :

MODE DE VACANCES/ AUFENTHALTSWEISE

EMPLACEMENT PLEIN AIR/ STELLPLATZ

- Standard
 Luxe / Luxus
 Luxe avec sanitaire privatif/
Luxus mit privaten sanitären anlag
 Glamping
 Castel Premium

- Avec/ Mit :**
 Camping-car/ Wohnmobil
 Caravane/ Wohnwagen
 Auvent/ Vorzelt
 Tente/ Zelt

HEBERGEMENT LOCATIF/ MIETUNTERKUNFT

- Paradis 35m² - 6 pers. (3 ch/Schlafzimmer)
 Family 32m² - 6 pers. (3 ch/Schlafzimmer)
 Grand Charme 32m² - 6 pers. (3 ch/Schlafzimmer)
 Paradis 35m² - 4/5 pers. (2 ch/Schlafzimmer)
 TaOS 34m² - 4 pers. (2 ch/Schlafzimmer)
- Confort 28m² - 4/5 pers. (2 ch/Schlafzimmer)
 Rêve 28m² - 4/5 pers. (2 ch/Schlafzimmer)
 Détente 24m² - 4 pers. (2 ch/Schlafzimmer)
 Cottage 26 m² - 2/4 pers. (1 ch/Schlafzimmer)

OPTIONS

- Kit bébé (lit, chaise haute)/ Baby ausstattung (Bett, Hochstuhl) : 2€/jour/tag
 ou/ oder : 1,50€ unité/jour/ Einheit/tag
 Forfait Linge (draps et taies) : 15€/lit/séjour/
Wäschepauschale (Laken und Kissenbezüge) :
 €15/Bett/ Aufenthalt
 Taos Premium: lit fait à l'arrivée, serviettes de bain
 incluses : 25€/pers./séjour /Bett bei der Ankunft
 gemacht, Badetücher inclusive: 25€/Pers./Aufenthalt
- Nettoyage final des locations/Reinigungspauschale :
 70€/hébergement/ Unterkunft
 Vélo enfant / Kinderfahrrad: 8 €/jour/tag
 Vélo adulte / Erwachsenen fahrrad: 10 €/jour/tag
 WIFI sur les emplacements 3€/24h/appareil ou
 16.80€/semaine/appareil / W-Lan auff Stellplätze
 3€/Tag/Gerät oder 16,80€/Woche/Gerät
 1 h de SPA pour 2 pers/ Spa-Sitzung 2 pers : 24 €

ACOMPTE/ ANZAHLUNG

Montant du séjour/ Betrag Aufenthalt : x 20% = €
 Frais de dossier/ Verwaltungsgebühr : 9 €
 Total acompte à régler à la reservation/Gesamtpreis = €

- Chèque bancaire/ Bankscheck
 Transfert bancaire/ Banküberschreibung
 Chèque vacances
 Visa Card, Master Card, Euro Card

DATE/ DATUM : / /
 SIGNATURE/ UNTERSCHIFT :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et les accepte
 Ich habe von den Reservierungsbedingungen Kenntnis genommen und akzeptiere sie

NUMERO DE CARTE BANCAIRE / KARTENNUMMER

_____ DATE D'EXPIRATION/GÜLTIGKEITSDAUER : __ / __

CRYPTOGRAMME (3 DERNIERS CHIFFRES AU DOS)/ KRYPTOGRAMM (DIE 3 LETZTEN ZAHLEN AUF DER RÜCKSEITE) ____

Assurance annulation FFCC disponible sur www.bardelet.com/ FFCC Rücktrittsversicherung verfügbar www.bardelet.com

Pour nos statistiques, vous nous avez connu par/ Für unsere Statistiken, Sie haben uns durch wen kennengelernt :

- un guide, le quel/ eine Führer, welchen
 un salon, le quel/ ausstellung, welche
 votre entourage/ familie oder Freunde
 autre/ anderes

merci ! Danke



International Bank account number (IBAN) FR 76 1480 6000 0016 0382 2500 077
 Bank identification Code (SWIFT) AGRIFRPP848



CASTEL LES BOIS DU BARDELET

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 2018

1. DESCRIPTION

Domaine de Vacances *****

Ouvert du 14/04 au 16/09/2018,
Terrain plat semi ombragé de 18 hectares,
2 étangs : pêche 1ha et loisirs 1.5 ha,
Situation tranquille,
Entourage immédiat : bois et champs.

Un total de 245 emplacements dont :

- 120 emplacements plein air,
- 80 hébergements locatifs répartis en villages,
- 45 emplacements résidentiels.

Horaire d'accueil :

Du 14/04 au 13/07 : 9h-12h / 14h-19h

Du 14/07 au 15/08 : 8h30-20h

Du 16/08 au 16/09 : 9h-12h / 14h-19h

Les hébergements locatifs :

Les draps et les serviettes de toilette ne sont pas fournis,
possibilité de location à la réception.

Largeurs des literies :

- lits simples : 80x190,
- lits doubles 140x190 pour Détente, Cottage, Rêve,

Confort

- lits doubles 160x200 pour Taos, Paradis, Grand Charme et Family

Age des hébergements ou date de rénovation : - de 7 ans.

2. LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS

Les plaisirs de l'eau

Piscine intérieure chauffée (14/04 to 16/09) :

- pataugeoire (6m²),
- bassin (70m²),
- bain bouillonnant** (4 pers).

Espace Robin (200m²) : aire de jeux intérieure* aquatique chauffée dédiée aux enfants (14/04 to 16/09).

Espace Bien-être** équipé d'un spa et sauna vous offrant des séances de soins personnalisées (14/04 to 16/09)

Piscines extérieures* chauffées (1/05 au 02/09) :

- pataugeoire (30m²),
- bassin (200m²)
- toboggan à partir de 6 ans

Piscines non surveillées. Les enfants de – de 12 ans doivent être accompagnés de leurs parents dans toutes les piscines.

En bordure de 2 étangs :

- étangs de loisirs avec plage et canoë (1,5 ha),
- étangs de pêche (1 ha).

* shorts et bermudas autorisés

Equipements sportifs

Tennis, pétanque, pêche, mini-golf, ping-pong, terrain multi-sports : basket et handball, volley, football,

Salle de musculation**,

Location de vélos, remorque enfant.

**Accès réservé au + de 16 ans

3. LES SERVICES

(Horaires variables selon la période)

Bar, plats à emporter (14/04 au 9/09)

Restaurant - Pizzeria (14/04 au 9/09),

Epicerie avec pains et viennoiseries,

Salle d'activité : 200m² dédiée aux groupes, associations, séminaires,

Télévision, bibliothèque, borne Internet, Wifi,

Location kit bébé (lit+chaise), draps

Location de vélo et remorque enfant,

Laverie, sanitaires chauffés avec cabine bébé, sanitaires handicapés,

Aire de service pour camping car.

4. ATTRAITS TOURISTIQUE

Activité découverte

Châteaux de la Loire : Gien (6km), St Brisson (9km), Sully sur Loire (25km), Chambord (85km).

Musée de la Faïencerie à Gien (6km), Canoë sur la Loire (5km), Pont canal et bateau-mouche à Briare (15km),

Basilique de St-Benoît sur Loire (28km), Oratoire Carolingien de Germigny-des-Près(32km),

Poney-club (6km), Arboretum national des Barres (28km),

Base nautique : ski nautique, planche à voile... (28km), Golf (20km), Karting (30km), ULM (25km),

Paris (150km), journée à Disneyland (150km),

Son et lumière de St Fargeau (40km),

Visite d'un vignoble à Sancerre (40km), Château de la verrerie (30km),

élevage d'autruches (10km), élevage de chèvres (1km), randonnées pédestres.

5. ACTIVITES ET ANIMATIONS

(Juillet et Août)

Activités sportives

Tir à l'arc : initiation et perfectionnement,

Tournois sportifs, activités aquatique

Ateliers nature

Randonnées découvertes, visite sensorielle

Animations enfants

Club enfants (14/04 au 13/05 et 01/07 au 31/08) : pour les 4-12 ans

Mini disco pour les – de 12 ans,

Spectacles enfants,

Aire de jeux extérieure avec trampoline,

Aire de jeux intérieure aquatique chauffée dédiée aux enfants (14/04 to 16/09)).

Soirées

Karaoké, spectacles, maquillage, danses, jeux, spectacles enfant, bingo, kermesse, quizz ...

6. Accessibilité PMR

Terrain plat

1 chalet 2 chambres adapté PMR

Tous les services sanitaires, restauration, loisirs sont accessibles sauf Espace Bien-Etre et Senso Lodge.

Emplacements Plein Air :

La réservation comprend l'emplacement, le véhicule, la tente, la caravane ou le camping-car et l'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaires. Le locataire accepte l'emplacement en l'état (arbres, plantations, végétation...) Il dégage la responsabilité du domaine en cas de dégâts dus aux chutes de branches, intempéries, catastrophes naturelles, en cas de vol par effraction, bris de glace...L'emplacement doit être libéré et remis en état initial à la fin du séjour. Nous tiendrons compte de vos demandes particulières dans la mesure des places disponibles.

Prix :

Les prix ne comprennent pas la Formule active (excepté pour le locatif à certaines dates). La Formule active n'étant pas obligatoire, elle est à régler en supplément. Pour tout règlement, il vous sera remis une facture. Les réclamations éventuelles doivent être faites à ce moment-là, aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée.

Locatif :

Le Domaine peut fournir l'ensemble des prestations hôtelières.

Options :

Les options n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être annulées sans dédit de part et d'autre, passé un délai de 3 jours sans confirmation de la réservation par versement de l'acompte prévu.

Réservations :

Pour toute réservation, il sera compté des frais de dossier. Les réservations, toutes catégories de séjour confondues ne sont confirmées qu'à réception du bon de réservation et des acomptes correspondants. Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du Domaine.

Paiement :

Les locations d'hébergements doivent être soldées au plus tard un mois avant la date d'arrivée. Le règlement total du montant de la location des hébergements est dû pour toute réservation intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée. Pour les réservations en camping-caravaning, le solde est exigé à l'arrivée, suivant la date indiquée sur le contrat au moment de la réservation. Aucune dérogation ne pourra être appliquée. Mode de paiements acceptés sur place : CB (Visa, Mastercard, maestro) espèces, chèques vacances. Les règlements par chèque sur place ne seront pas acceptés.

Durée de séjour :

Jour d'arrivée libre du 14.04.18 au 16.09.18.
Les locations d'hébergements : 2 nuits minimum avant le 22.07.18 et après le 24.08.18 sauf :
1^{er} Mai/ 8mai/ Pentecôte : 3 nuits mini.
Ascension: 4 nuits mini.

Heures d'arrivée et de départ :

Du 14.04.18 au 30.06.18 et du 02.09.18 au 16.09.2018 les hébergements sont disponibles à partir de 15h le jour d'arrivée, jusqu'à 11h le jour de départ.
Tout retour de clefs après 11 heures entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.
Du 01.07.2017 au 01.09.2017 les hébergements sont disponibles à partir de 16h le jour d'arrivée jusqu'à 10h le jour de départ. Tout retour de clefs après 10 heures entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.
Les emplacements de camping doivent être libérés avant 12h ; à défaut le montant d'une journée supplémentaire sera exigé. Les emplacements de camping ne peuvent être en principe occupés qu'à partir de 12h. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24h au moins avant la date de départ prévue. En cas de départ prématuré, aucun remboursement ne sera effectué sur tout séjour ayant fait l'objet d'une réservation. Le Domaine se réserve le droit de relouer à la première demande.

Caution :

Pour les hébergements locatifs une caution de 300 euros vous sera demandée en début de séjour ; ou de 70 euros pour les emplacements sanitaires privatifs, Glamping et emplacement castel prémium. Cette caution inclut le bris du matériel et la propreté du logement à votre départ. Elle vous sera restituée en fin de séjour, déduction faite éventuellement du coût du matériel manquant ; en cas d'habitat malpropre, d'un forfait pour frais de ménage.

Modification :

Aucune modification n'est en principe possible pendant le mois qui précède la date du début de séjour. Hors ce délai, les modifications demandées seront acceptées en fonction des disponibilités et donneront lieu pour chaque intervention à l'application de frais forfaitaires.

Annulation :

En cas d'annulation, le client doit immédiatement en informer le service réservation du Castel Les Bois du Bardelet par écrit (lettre recommandée conseillée). Toute annulation entraîne l'exigibilité des frais suivants :

Plus de 42 jours avant la date de début de séjour 25%

De 42 jours (inclus) à 29 jours (inclus) 50%

Moins de 28 jours (inclus) 100%

Quel que soit le motif de votre annulation, les frais de réservation ne sont jamais remboursés et ne peuvent être réduits. Le Castel Les Bois du Bardelet ne pouvant subir les conséquences de situations propres au client. Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du client, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement.

En cas d'annulation pour des raisons incombant à la société gestionnaire du Domaine, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées. En cas d'arrivée retardée, la location est annulée au bout de 48 heures sauf indication du client dans ce délai, à l'exception de cas de force majeure conduisant « Le Castel les Bois du Bardelet » à annuler pour des raisons de sécurité.

Assurances :

Avec la carte FFCC Multi-avantages, le Castel Les Bois du Bardelet vous permet de bénéficier d'une assurance spécifiquement conçue pour toute la famille et pour tous vos séjours en camping, caravane, camping-car, chalet ou mobil-home. Si vous souhaitez contracter une assurance annulation ou tous risques, merci de contacter la FFCC.

Animal domestique :

Un seul animal est accepté par location/emplacement standard (dans les chalets Détente 4p, Cottage 2/4p et Grand Charme 6p exclusivement). 2 animaux sont autorisés sur les emplacements XL. Il est admis moyennant un supplément de prix, à condition d'avoir été déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. Il doit être tenu en laisse. Son carnet de vaccination à jour doit pouvoir être présenté. Les animaux ne sont pas admis dans les espaces piscines.

Règlement intérieur :

Les campeurs-caravaniers sont tenus de se conformer au règlement intérieur disponible auprès de la réception du camping notamment en ce qui concerne le calme nocturne et l'accès rigoureusement interdit aux mineurs non accompagnés.

Réclamation :

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction du Domaine pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. A défaut, le séjour sera de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes. Toutes les demandes judiciaires ou extra judiciaires nées des contrats de vente de séjours seront éteintes à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la date de fin de séjour. Lorsque le séjour n'aura pas eu lieu, le délai de 6 mois commencera à courir à partir de la date de fin de séjour convenue lors de la réservation. En cas de résiliation, le délai de prescription de 6 mois court à partir de sa date ou, au plus tard, de la date prévue de début de séjour. La juridiction compétente sera celle d'Orléans



LA FÉDÉRATION DES CAMPEURS,
CARAVANIERES ET CAMPING-CARISTES



avec **l'ASSURANCE ANNULATION**
comprise dans votre carte de membre FFCC
RÉSERVEZ VOTRE CAMPING
en toute tranquillité !

DÉFENSE

ÉCONOMIES

ASSURANCES

SERVICES

INFORMATION

VOYAGES

COMMUNAUTÉ



Association reconnue d'utilité publique depuis 1973. Immatriculation Tourisme N°IM075100143
Mandataire d'intermédiaire d'assurance ORIAS n°10057957
Agrément « Entreprise Solidaire »



ANNULATION, INTERRUPTION DE SÉJOUR OU ARRIVÉE RETARDÉE

Arrhes versées ou totalité du séjour payée, vous êtes remboursés jusqu'à 1 600 €* dans les cas suivants :

- ➔ **Incapacité temporaire ou permanente, décès**, suite à une maladie, un accident, aux complications de grossesse jusqu'à la 28^e semaine de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait, de leurs ascendants, descendants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères, tuteur légal et personne placée sous tutelle.
- ➔ **Dommages matériels graves** consécutifs à un cambriolage, un incendie, un dégât des eaux, un événement climatique atteignant à plus de 50% la résidence principale ou secondaire de l'assuré.
- ➔ **Dommages graves à votre véhicule** survenant dans les 48h précédant votre départ, dans la mesure où il ne peut plus être utilisé pour vous rendre sur le lieu de séjour final.
- ➔ **Vol****, dans les 48h précédant votre départ, de **vos papiers d'identité** à condition qu'ils soient indispensables à votre séjour.
- ➔ **Modification de la date de congés payés**** par votre employeur.
- ➔ **Mutation professionnelle**, non disciplinaire, imposée par votre employeur intervenant pendant votre séjour ou au plus tard 8 jours avant.
- ➔ **Licenciement économique**** de l'assuré ou de son conjoint.
- ➔ **Obtention d'un emploi** de salarié** ou d'un stage rémunéré.
- ➔ **Convocation à un examen de rattrapage**** dans le cadre d'études supérieures.

* déduction faite des franchises contractuelles.

** Non garanti pour l'interruption de séjour.

Extrait du contrat d'assurance FFCC.

Cette garantie concerne l'assuré, son conjoint, ses enfants jusqu'à 25 ans (s'ils sont à charge) et/ou ses petits-enfants.



Coupon à retourner à la FFCC - 78, RUE DE RIVOLI - 75004 PARIS

Nom : Prénom :

Né(e) le : ___/___/___ à : Nationalité :

Adresse :

Code postal : _____ Ville : Profession :

Carte Nationale d'identité ou passeport N° :

Préfecture de : Nombre d'enfants de -25 ans dans mon installation : __

Tél. : ___/___/___/___/___ Portable : ___/___/___/___/___

E-mail :

Nom/Prénom du conjoint :

Né(e) le : ___/___/___ Lieu de naissance :

Mode d'hébergement : Tente Caravane Camping-car Hébergement locatif

Je souhaite recevoir la Carte FFCC Multi-Avantages 2018* au prix de 33,80 € incluant l'assurance annulation, l'interruption de séjour, l'arrivée retardée.

Je règle par : Chèque bancaire joint Carte bancaire

N° : _____ Date de validité : _____

N° du cryptogramme : _____ (3 derniers chiffres au dos)

Fait à : le : Signature

CACHET DU TERRAIN DE CAMPING
CAMPING LES BOIS DU BARDELET
LE PETIT BARDELET
45500 POILLY LEZ GIEN

*La carte familiale, valable du 1/01 au 31/12/2018, garantit le couple de droit ou de fait avec ou sans enfants. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez vous opposer à la cession à des tiers de ces informations.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres commerciales de notre part ou de nos partenaires, cochez la case ci-contre.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Pour permettre à tous de passer d'agréables vacances, nous vous prions de lire attentivement le règlement suivant et de le respecter pendant toute la durée de votre séjour.

Par avance, merci.

Article 1 **Bruit**

Afin de respecter le rythme de chacun, les rassemblements nocturnes sont tolérés sur les parcelles jusqu'à 23 heures maximum.

De 23 heures à 1 heure du matin nous mettons à votre disposition un point rencontre. Au delà d'une heure du matin, toute nuisance sonore sera considérée comme une infraction au règlement.

Un gardien garantira votre tranquillité tout au long de la nuit et s'assurera que le règlement ci-dessus est bien appliqué.

L'usage des postes radio et de télévision est autorisé à l'intérieur des caravanes s'ils ne gênent pas les voisins.

L'usage d'avertisseurs automobiles est formellement interdit ainsi que les accélérations intempestives de moteurs. La fermeture des portières et des coffres doit être aussi discrète que possible.

Article 2 **Circulation**

La circulation à vélo n'est pas autorisée sur :

Le parking d'accueil du domaine.

La promenade autour de l'étang et autres terrasses bois.

Le mini-golf.

Article 3 **Admission des mineurs**

Les mineurs non accompagnés ne seront pas admis dans l'enceinte de l'établissement.

Article 4 **Jeux**

Aucun jeu bruyant ou gênant ne devra être organisé sur les emplacements. Les chemins d'accès ne devront jamais être utilisés à l'occasion de jeux individuels ou collectifs. Des aires sont spécialement équipées pour les jeux des adultes et des enfants.

L'usage des jeux d'enfants et l'accès aux piscines sont entièrement sous la responsabilité des parents.

Article 5 **Visiteurs**

Ils sont admis à séjourner dans le domaine sous l'entière responsabilité des personnes qui les reçoivent.

Dès leur arrivée, ils devront se présenter à la réception et verser une redevance par jour et par personne.

Leur voiture devra être stationnée sur le parking.

Article 6 **Linge**

Les machines à laver et sécher sont à votre disposition dans chaque bloc sanitaire mais il est recommandé d'étendre le linge sur des sècheurs posés au sol et jamais sur des fils tendus à partir des arbres.

Article 7 **Sécurité**

Tout feu de camp est interdit.

Le Domaine décline toute responsabilité en cas de détériorations, pertes, vols d'objets, vêtements, matériels etc.

Article 8 **Terrasses du bar**

Les plats à emporter ne pourront être consommés sur les terrasses du bar. Des tables de pique-nique sont installées sur la propriété. Les terrasses sont réservées aux consommateurs du bar (hors-sac interdit). Une terrasse reste disponible pour les non-consommateurs.

Outre les sanctions prévues par les lois, décrets et arrêtés en vigueur, toute infraction au présent règlement peut entraîner les sanctions suivantes : - rappel à l'ordre,

- expulsion du terrain.

REGULATIONS EXTRACT

So that everyone may have an enjoyable holiday, please read carefully the regulations below and follow them during the length of your stay.

Thank you in anticipation

Article 1 **Noise**

For everyone's comfort, nightly gatherings will not be tolerated on the pitches after 11 pm.

After this time we will make available a meeting place at your disposal until 1 am. After this time, all noise will be considered as a breach of the regulation. A night watchman will be on duty to enforce these regulations.

The use of radios and televisions is authorised only inside the caravans, and should not be heard by your neighbours.

The use of car horns is strictly prohibited, as are the inappropriate revving and acceleration of engines.

Closing of car doors and boots should be as discreet as possible.

Article 2 **Circulation**

The riding of bicycles is not allowed :

In the reception area and car park.

On the walkway around the lake and on every wooded terrace.

On the mini golf area.

Article 3 **Minors admission**

Minors who are not accompanied are not allowed inside the 'Domaine'.

Article 4 **Games**

Any noisy or annoying games should not be organised on the pitches. The access paths should never be used for individual or group games: special areas have been equipped for adults' or children's games.

The use of children's play areas and access to the swimming pools are under parents' responsibility.

Article 5 **Visitors**

On their arrival all visitors should present themselves at Reception, pay a certain fee per person, per day and park their cars on the car park. Clients are fully responsible for their guest (s) at all times.

Article 6 **Washing**

Washing machines and dryers are at your disposal in each sanitary installation but, if appropriate, it is recommended to hang washing on clothes airers, and never on a clothesline hung from the trees.

Article 7 **Safety**

All bonfires are forbidden.

The Domaine disclaims all responsibility for any deterioration, loss, belongings, clothes or equipment robbery etc.

Article 8 **Bar Terrace**

1. Take-away meals cannot be eaten on the terrace. Picnic tables are installed on the site.

2. The use of the terrace is reserved for bar customers only.

3. Another terrace is available for people who are not customers.

In addition to the sanctions allowed by the laws, orders and decrees in force, all breaches of these regulations can lead to the following penalties: - verbal warning

- expulsion from the 'Domaine'

NUMÉROS UTILES/ USEFUL TÉLÉPHONE NUMBERS :

POILLY-LEZ-GIEN

Docteur/Doctor Bors : 06.32.74.05.01

Pharmacie/Pharmacy : 02.38.67.28.43

Taxi Paillous : 02.38.67.45.41

Taxi Rosier : 06.81.50.86.44 & 02.38.67.02.13

GIEN

Hôpital/Hospital : 02.38.29.38.29

Ambulance : 02.38.05.15.15

Voiture avec chauffeur : 06.14.11.69.18

Car with driver : 06.14.11.69.18

GIEN

Urgences/Emergency : 112

SAMU : 15

Pompiers/Fire brigade : 18

Police/gendarmerie : 17